

Communication

Atout France met à disposition des professionnels et relais locaux des outils de communication relatif au label Tourisme & Handicap.

> **Un établissement peut se faire labelliser pour 2, 3 ou 4 handicaps**. L'ensemble des logos est mis à disposition, le professionnel est néanmoins dans l'**obligation d'utiliser exclusivement le logo correspondant aux handicaps pour lesquels son établissement est labellisé**.

Logos et charte graphique du label

- Télécharger le document Logo Tourisme & Handicap.zip ZIP – 29.73 Mo
- Télécharger le document Charte graphique TH PDF – 1.31 Mo

Retrouvez les témoignages pour des vacances plus accessibles

Atout France met en lumière les professionnels du tourisme et personnalités qui font de l’accessibilité le cœur de leur engagement. Ils partagent leurs expériences et soulignent l'opportunité que constitue la labellisation Tourisme & Handicap pour engager son offre dans la voie de l'accessibilité.

Créé en 2003 et géré depuis mai 2024 par Atout France, le label Tourisme & Handicap constitue la seule certification dédiée à l'accessibilité touristique pour les personnes en situation de handicap. Cette dynamique collective vise à positionner la France comme une destination exemplaire en matière d'accueil inclusif.

Interview de Christian Pensart - Responsable de la Mission Handicap chez Accor

Tourisme & Handicap - Interview de Hakim Harezki

Tourisme & Handicap - Interview d'Annette Masson

Tourisme & Handicap - Interview de Rose Paynel

Retrouvez les différents supports de communication

Flyer Tourisme & Handicap

- Télécharger le document Tourisme & Handicap - Flyer PDF – 759.86 Ko